



Les Échos du 26 octobre 2025

30^{ème} dimanche du Temps Ordinaire



« Le Seigneur est un juge qui se montre impartial envers les personnes. Il ne défavorise pas le pauvre, il écoute la prière de l'opprimé. Il ne méprise pas la supplication de l'orphelin, ni la plainte répétée de la veuve. Celui dont le service est agréable à Dieu sera bien accueilli, sa supplication parviendra jusqu'au ciel. »

du livre de Ben Sira le Sage 35, 15b-17 – Messe du 26 octobre 2025

Toussaint 2025

Commémoration des défunts



Célébrations Eucharistiques	SAMEDI 1 ^{er} novembre TOUSSAINT	DIMANCHE 2 novembre COMMÉMORATION DES DÉFUNTS
SAINT-LUC	9 h	8 h
SAINT-LOUIS	8 h 10 h	8 h 10 h <i>(Invitation des familles)</i> 18 h 30
SAINT-ANDRÉ	8h30 <i>(Missel 1962)</i> 10h30 <i>(Missel 1962)</i>	8 h 30 <i>(Missel 1962)</i> 10 h 30 <i>(Missel 2002)</i>
SAINT-VINCENT DE PAUL	10h30	10 h 30
NOTRE-DAME RÉCONCILIATRICE	10h30	10 h 30 <i>(Invitation des familles)</i>



Notes : - Pas de messes anticipées à Saint-Vincent de Paul & Notre-Dame Réconciliatrice le samedi soir
- Pas de messe de soirée à Saint-Louis le samedi soir

Jubilé 2025 - Messes du pèlerinage diocésain à Rome disponibles sur YouTube

Les Messes dans les 4 basiliques majeures de Rome sont retransmises sur le site YouTube du diocèse entre ce samedi et mardi (<https://www.youtube.com/@egliscatho38/streams>) :

- à 8h30 le samedi 25 octobre à Saint-Pierre de Rome (devrait être disponible en replay ce weekend)
- à 11h le dimanche 26 octobre à Saint-Paul Hors les Murs,
- à 10h le lundi 27 octobre à Saint-Jean de Latran et
- à 14h le mardi 28 octobre à Sainte-Marie Majeur



LA CONTRIBUTION PAROISSIALE 2025

Merci à tous ceux qui ont déjà participé à notre appel pour 2025 !



Paroisse Notre Dame de l'Espérance

Permanences :

- mardi à samedi de 10h à midi
- mardi de 15h à 17h



Inscription à la Lettre-Info : courriel à secretariat@NDEsperance.com

Tél : 04 76 87 27 82 — Mél : secretariat@ndesperance.com — Web : www.ndesperance.com

Livre « *L'apparition à la Salette de la Mère du Sauveur : Son message discerné en Église* » :

Le mercredi 5 novembre de 18h30 à 20h au CTM et en visio-conférence sur Zoom (ID : 853 1920 2630 - Code secret : 010343), **présentation de ce livre** du père Stern (livre achevé 5 jours avant son décès) :

- Le père Emmanuel Decaux, qui a préfacé l'ouvrage, en exposera l'importance.
- Le père Jean Stern fut l'archiviste de la Congrégation des Missionnaires de La Salette, et a fait connaître les documents authentiques relatifs au message et aux deux voyants
- Dans ce livre, le père Stern nous aide à discerner, à la lumière de la Tradition de l'Église jusqu'à Vatican II, le sens des exhortations que Marie adresse aux deux voyants.

Découvrir la Bible : la Bible pour tous !

La cathédrale va proposer un parcours de découverte de la Bible, ouvert à tous, en s'appuyant sur celui proposé par la Conférence des Évêques de France avec une soirée tous les 15 jours à partir du jeudi 6 novembre à la salle Abbé Gerin à la maison diocésaine de 20h15 à 21h45. Ce parcours n'est pas pour les spécialistes, il est accessible à tous !

Vous voulez apprendre à lire et interpréter la Bible correctement, en suivant les enseignements de l'Église et les principes établis par le concile Vatican II : ne manquez cette opportunité !

Voici les dates des rencontres : jeudis 6 et 20 novembre, jeudis 4 et 18 décembre, jeudis 8 et 22 janvier, jeudis 5 et 19 février.

Nouveau Parcours « REVIVRE après une séparation ou un divorce » : C'est une invitation pour les personnes en rupture de couple à vivre un chemin de guérison et de reconstruction fondé sur l'Espérance Chrétienne :

- 7 matinées conviviales **les samedis de 9h30 à 12h** avec enseignements, témoignages, et temps de partage
- **Première rencontre le 15 novembre**. Puis les 22 et 29 novembre ; 6 et 13 décembre, 10 et 17 janvier)
- Participation financière libre / Inscription obligatoire
- Contacts : Marie-Hélène et Mathieu Tijardovic (06 31 66 12 03 & mathieumariehelene.tijardovic@gmail.com)

Merci d'en parler autour de vous !

À Saint-Louis : Tous les jours du mois d'octobre, du lundi au vendredi, chapelet à 16h45.

À la Maison Paroissiale : La prochaine rencontre Fraternité Cinéma aura lieu le mardi 4 novembre avec le film sur saint François.

La lettre pastorale de notre évêque :

Après l'introduction en juin, notre évêque a présenté les chapitres 1 (en septembre) et 2 ce mois-ci. Ils sont disponibles à lire et à télécharger sur le site du diocèse <https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/paroles-eveque-eychenne.html> :

- Chapitre 1 : « La vie chrétienne comme chemin de discernement spirituel »
- Chapitre 2 : « Tous et chacun, membres d'une fraternité chrétienne de proximité »

La dévotion des premiers samedis au Cœur Immaculé de Marie :

Lors des apparitions de Fatima en 1917, la Sainte Vierge a dit que « Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé ». Elle a également promis qu'« à la fin [s]on Cœur Immaculé triomphera. [...] Il sera donné au monde un certain temps de paix. »

Pourquoi cette dévotion ? Il s'agit avant toute chose d'offrir des petits sacrifices pour la conversion des pécheurs et consoler l'âme de Notre-Dame, éprouvée comme Jésus son fils par nos fautes. Afin de répondre à sa demande et obtenir la paix, elle nous incite à prier à ses intentions le premier samedi de chaque mois et gratifie ceux qui le feront 5 mois de suite de grâces de conversion à l'heure de la mort.

Quand ? Le premier samedi de chaque mois à partir de 9h à la collégiale Saint-André

Cette dévotion comporte quatre aspects que des paroissiens se proposent d'organiser : le Chapelet Médité à 9h, la Communion au cours de la messe votive du Cœur Immaculé de Marie à 9h30, une méditation de 15 min sur un des mystères du rosaire à 10h15 et une Confession pendant le temps d'Adoration (10h30-12h).

NB : La confession et la communion doivent être effectuées dans un esprit de réparation, c'est-à-dire en le faisant pour accomplir la dévotion et consoler Notre Dame. La confession peut être réalisée 8 jours avant/après le samedi.

« Notre Dame de Fatima, convertissez-nous ! »

